

LA RECONSTRUCTION DU PONT DE ROZIÈRES SUR CRISE VA POUVOIR DÉMARRER!

Le Département est propriétaire d'un patrimoine de l'ordre de 1000 ponts, dont l'âge moyen de construction date de 1940. Un suivi rigoureux de l'état de ces ponts est assuré, incluant notamment des visites et inspections périodiques, conformément aux instructions de surveillance fixées nationalement.

Néanmoins, les précipitations importantes de cet été avaient gravement endommagé le pont permettant le franchissement d'un bras de la Crise par la RD 831 à ROZIERES-SUR-CRISE. La route avait donc été fermée à la circulation mi-juillet dans l'attente de la reconstruction de l'ouvrage.

Dès la constatation des dégâts, le Département s'est engagé à prioriser cette opération parmi les nombreux projets de réparations et reconstructions en cours. Les services de la voirie départementale se sont donc attachés à mener dans l'urgence toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de ce projet : sondages de sol, calcul du débit hydraulique, études de dimensionnement du nouveau pont ; analyse des impacts du projet sur l'environnement et obtention des autorisations de démarrage des travaux ; coordination des travaux avec les concessionnaires gestionnaires de réseaux franchissant l'ouvrage (électricité, fibre, eau potable et télécom) ; choix de l'entreprise en charge de la reconstruction.

« Toutes ces étapes étant déjà finalisées, je suis en mesure d'annoncer que le chantier de reconstruction du pont débutera le 27 septembre pour une durée d'un peu plus de 3 mois. La mise en service du nouvel ouvrage est prévue fin décembre » annonce Mathieu FRAISE, vice-président du Conseil départemental en charge des équipements départementaux et infrastructures.

Le coût de l'opération est estimé à 250 000 €, celle-ci bénéficiant d'une participation de l'Etat au titre de la Dotation de Solidarité en faveur des collectivités touchées par des évènements climatiques.

Le Département conscient que cette coupure représentait une contrainte importante pour la circulation locale, a mis en place un service de taxi en partenariat avec le Syndicat des Transports Urbains Soissonnais (SITUS), afin d'assurer la continuité du ramassage scolaire pour les élèves des hameaux voisins et ce pour toute la durée des travaux.